

Jardin d'enfants Epona

Projet d'établissement

INTRODUCTION

LE PROJET EDUCATIF

1. L'accueil.
2. L'hygiène
3. L'animation
4. Le sommeil
5. L'éveil.
6. La verbalisation et le langage des signes
7. L'autonomie
8. L'apprentissage de la lecture

LE PROJET SOCIAL

9. Le contexte démographique
10. L'offre pour les enfants de moins de 6 ans
11. Le besoin
12. Accessibilité géographique
13. Ouvertures aux familles
14. L'accueil des enfants de parents bénéficiaires de minima sociaux
15. L'accueil des enfants en situation de handicap

LE PROJET PEDAGOGIQUE

16. Les parents
17. Les enfants
18. Les professionnels
19. Les organismes extérieurs

INTRODUCTION

Le projet d'établissement du jardin d'enfants Epona s'inscrit dans une politique globale de prévention et de protection du jeune enfant. Il vise à favoriser l'épanouissement psychomoteur, affectif et intellectuel de celui-ci : faire du séjour de l'enfant au sein de la structure une expérience positive sur laquelle il peut se construire.

Le projet d'établissement est un outil de travail pour la pratique professionnelle spécifique à la Petite Enfance ou à l'Enfance, qui sert de base et donne du sens aux actions professionnelles. Il est consultable par tous afin de prendre connaissance des orientations sur lesquelles les professionnelles travaillent et accueillent les enfants.

Ce projet d'établissement est utilisé par l'équipe comme support de travail commun. Ces écrits garantissent ainsi aux enfants du jardin d'enfants, un accueil de qualité qui a pour objectif le bien-être des enfants.

Présentation de la structure

Le jardin d'enfants est une alternative à l'école maternelle. La structure accueille 60 enfants âgés de 2 à 6 ans répartis en 3 sections de 20 enfants. Les enfants sont accueillis à temps plein, du lundi au vendredi.

Le jardin d'enfants se situe au 24 avenue Léon Gourdault à Choisy le roi, en face du parc de la mairie, du commissariat et à côté de l'école privée St André. Le bâtiment dispose d'un espace de 450m² répartis sur 2 étages. Chaque section comprend un lieu de vie de 60m² et une zone de change avec WC. Nous disposons également d'un espace extérieur sécurisé de 150m².

L'amplitude horaire du jardin d'enfants s'étend de 8h15 à 17h45 du lundi au vendredi inclus. La structure est ouverte toute l'année à l'exception des jours fériés et des cinq semaines de fermetures annuelles.

Afin de se positionner au plus près des besoins de l'enfant, des préoccupations éducatives des parents et de l'équipe, le projet pédagogique n'est pas figé. Il évolue avec le temps, le personnel encadrant, les enfants accueillis. Les équipes sont amenées à remettre régulièrement leurs pratiques en question.

1- L'accueil.

L'arrivée de l'enfant.

L'accueil de l'enfant et de ses parents au sein de la structure est important. En effet, il s'agit d'un moment crucial : pour le parent, qui peut se sentir inquiet, culpabilisé par l'obligation de laisser son enfant ; et pour l'enfant, pour qui ce changement est vécu comme une rupture affective et sociale.

Notre rôle est de soutenir et d'accompagner l'enfant et ses parents lors de la séparation. Notre souhait est donc de contribuer à la sécurité affective de l'enfant.

- L'entretien d'accueil permet une meilleure connaissance des habitudes de vie et de la relation parent/enfant. Il est l'occasion de présenter, la vie au jardin d'enfant et de faire visiter les locaux. En outre, il est important d'avoir préparé l'entrée en faisant une place à l'enfant: porte manteau, casier, cahier de liaison...
- Une période d'adaptation est souhaitée afin de mettre en place une séparation progressive correspondant aux capacités psychiques de l'enfant afin de lui permettre d'avoir des repères contribuant à créer un climat de sécurité affectif. Pour cela une professionnelle se rend disponible les premiers jours de présence de l'enfant de façon à ce qu'il ait un repère au départ, pour ensuite s'ouvrir à l'ensemble des professionnelles et du groupe d'enfants.

L'accueil au quotidien.

La relation triangulaire parents/enfant/professionnelles se joue chaque jour d'où l'importance des moments de transmission. Par ces échanges quotidiens les professionnelles peuvent apprécier, analyser le comportement de chaque enfant. Par ailleurs, ils nous semblent important d'échanger avec les parents autour des difficultés ou des progrès de l'enfant afin d'ajuster notre accompagnement.

- Lors de l'accueil du matin, une professionnelle se rend disponible pour retranscrire les informations : s'informer du sommeil, de l'appétit, de l'humeur et de la santé de l'enfant. Ceci permettant la prise en compte de chaque enfant dans son individualité et la continuité du jardin d'enfant.
- La professionnelle écoute les demandes particulières des parents et analyse si cette demande est compatible avec la vie en collectivité, de façon à rendre une réponse. En effet, respecter le rythme et les habitudes de l'enfant n'impliquent pas nécessairement que nous soyons en mesure de répondre à toutes les particularités. En outre, nous sommes vigilants à ne pas se substituer aux parents qui restent les premiers acteurs de la vie de l'enfant.
- Les informations notées sont recueillies dans le cahier de liaison puis partagées avec les autres professionnelles.
- La professionnelle est également là pour assurer la transition et accompagner l'enfant au milieu du groupe.
- En fin de journée, les parents apprécieront un compte-rendu de la manière dont se sera déroulée la journée de leur enfant. Il est important qu'ils nous perçoivent comme des partenaires actifs, attentifs au bien-être et à la bonne évolution de leur enfant afin d'instaurer un climat de confiance et de solidarité.
- Pour un bon déroulement de la journée : tant pour le bien-être des enfants et le respect de leurs activités, nous demandons aux parents de respecter des plages horaires pour l'arrivée et le départ des enfants.

2- L'hygiène

Les soins corporels.

Au même titre que se nourrir, dormir, respirer, l'hygiène corporelle fait partie des besoins vitaux et des gestes de la vie quotidienne.

L'aspect relationnel au cours des soins est prépondérant. L'enfant doit se sentir enveloppé et rassuré. C'est pourquoi, tout soin commence avec des mots dits à l'enfant sur ce qu'il va se passer.

L'organisation du temps de change doit permettre d'assurer la sécurité affective et physique du jeune enfant. Il est donc important de préparer le soin: recueillir les informations concernant l'enfant, sortir le matériel adéquat afin de ne pas morceler la prise en charge.

Le temps de change est un moment privilégié pour accompagner l'enfant dans la découverte de son schéma corporel et des sensations physiques: nommer les parties du corps, dire si c'est chaud, mouillé, etc.

Pour les enfants plus grands, nous les invitons à se rendre volontairement dans la salle de change. Tout ceci afin de favoriser l'autonomie de l'enfant.

Pour finir, nous souhaitons faire du temps de change, un moment de communication et d'échange individualisé, de bien-être et de plaisir partagé.

Le change et la propreté.

L'acquisition de la propreté est un élément essentiel du bien-être et de l'autonomie du jeune enfant. Cette dernière est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt).

L'équipe est à l'écoute de la demande de l'enfant et des parents. Les professionnelles tiennent compte de la maturité de l'enfant et favorisent le dialogue auprès des parents demandeurs.

L'apprentissage du pot et des toilettes est progressif et géré en relation avec les parents :

- Lorsque les enfants portent encore une couche pendant la journée mais qu'ils commencent à être demandeur du pot, nous le leur proposons lors des temps de change et restons à l'écoute de leur demande. En revanche, nous ne les installons pas systématiquement sur le pot, ni à heures fixes.
- Quand ils ne portent plus de couches et qu'ils commencent à en faire la demande d'eux-mêmes, nous les accompagnons et les aidons à se déshabiller lorsqu'ils n'y parviennent pas seuls. Au début, des points de repères sont établis dans la journée après le repas, après la sieste ; et puis, au fur et à mesure qu'ils deviennent autonomes, ils gèrent de plus en plus leurs allés et venus aux toilettes.

Lorsque la propreté est en cours d'acquisition, des incidents sont inévitables. Nous mettons des mots sur ce qu'il vient de se produire et rappelons à l'enfant qu'il est important de demander à l'adulte lorsqu'il ressent l'envie d'aller aux toilettes.

3- L'alimentation.

Les besoins alimentaires.

Manger est une fonction biologique et répond à trois impératifs : se nourrir, se socialiser et se faire plaisir. La conduite alimentaire et les choix de l'enfant se construisent par les parents, l'institution (crèche, école...) et l'environnement.

Nous faisons appel à la société Elixior pour la proposition des menus et la livraison des repas. La livraison se fait quotidiennement pour le lendemain par liaison froide. Les denrées sont immédiatement stockées à la bonne température.

Nous respectons les besoins alimentaire et nutritionnel du jeune enfant tout en suivant les recommandations du GEM-RCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition). De plus, nous travaillons en étroite collaboration avec notre traiteur et une diététicienne.

En cas de régimes alimentaire particulier (allergie, intolérance, sans porc, etc.), nous mettons en place un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec les familles et leur médecin traitant.

Nous suivons également l'évolution des introductions des aliments, qui reste sous la responsabilité des parents.

Nous réalisons régulièrement en interne, de la pâtisserie avec la participation des enfants qui est ensuite servie au goûter.

Nous maintenons à créer un environnement paisible et une ambiance détendue et conviviale pendant les repas car c'est un temps très important parce, il permet au groupe d'enfants de se retrouver. Pendant ce moment de retrouvaille, quelques règles sont à respecter. Les enfants doivent rester assis, parler doucement et comprendre que le repas est un moment où le jeu n'a pas sa place.

Préparer les enfants à venir à table est un passage important pour faire la transition entre une activité et un moment plus calme. Ainsi, nous avons mis en place des rituels :

- Prévenir les enfants que nous allons nous mettre à table.
- Lavage des mains.
- Regroupement des enfants.
- Installation des enfants en fonction de leur développement psychomoteur.

Lors du service nous présentons et nommons les aliments. Il nous semble important que les enfants goûtent de tout mais dans aucun cas nous les incitons à tout manger, ni à les forcer.

La fin du repas se fait au rythme de chacun, cependant nous essayons d'attendre que le plus grand nombre ait terminé pour leur laver les mains et la bouche.

4- Le sommeil.

Dormir est un besoin vital et il est essentiel chez le jeune enfant car il est réparateur, autant que constructeur.

Au même titre que les repas, les siestes sont déterminantes pour la journée de l'enfant. C'est pourquoi, nous lui attachons une grande importance puisqu'en effet le sommeil est indispensable à l'enfant pour son développement et son bien-être.

Notre rôle est donc de :

- Respecter les rythmes de chaque enfant à partir de l'entretien d'accueil et des transmissions.
- Connaître ses rituels d'endormissement (doudou, tétine...)
- Adapter le couchage
- Savoir reconnaître les signes de fatigue. L'enfant dort quand il en a besoin et non quand l'adulte le décide.
- Favoriser l'endormissement en aménageant un lieu sécurisant, en mettant en place des rituels et des repères. Mise en place de temps calme.
- Détacher si besoin une professionnelle au moment de l'endormissement pour rassurer et empêcher que les enfants se réveillent mutuellement.
- Surveiller le réveil.
- Noter sur le cahier de transmission pour permettre d'évaluer la qualité du sommeil de l'enfant.

C'est pendant le temps de sommeil que le jeune enfant grandit et que son cerveau organise la pensée et enregistre tout ce qui a été vécu pendant la phase d'éveil. En retour, un enfant reposé est plus à même de tirer bénéfice d'activité d'éveil et de découverte sensorielle.

5- L'éveil

Le jardin d'enfant est un lieu où l'enfant peut inventer des activités variées lui permettant de faire différentes expériences, découvertes et s'ouvrir sur le monde qui l'entoure.

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de son individualité et de sa personnalité. L'activité permet de comprendre le monde extérieur et de traduire ses émotions.

Toutes les actions de la journée sont sources d'activité. Par exemple : se laver les mains, manger, se déshabiller, ranger les jeux... Notre rôle est de mettre à disposition du jeune enfant un environnement, un espace lui permettant d'explorer, d'expérimenter, de se construire et de jouer.

Les professionnelles proposent une diversité d'activités poursuivant un objectif pédagogique, adapté à chaque stade de leur développement.

Activités proposées aux enfants de 2 à 3 ans :

Les enfants à cet âge sont curieux, déménagent leur espace. Ils explorent et expérimentent leur environnement au travers de jeux tenus à disposition de l'enfant. Ils choisissent librement leur support de jeu. Par ailleurs l'aménagement de l'espace permet aux enfants de passer librement et à leur rythme d'un jeu à un autre.

En outre, des activités dites plus cadrées sont mises en place : pâte à modeler, peinture, jeux de transvasement. Celles-ci permettent à l'enfant d'expérimenter des matières et d'entretenir leur créativité. De plus, ces activités en groupe leur permettent de se retrouver favorisant l'apprentissage de la collectivité.

Activités proposées aux enfants de 4 à 6 ans:

Les plus grands exercent leur agilité en jouant avec des puzzles, des jeux de construction, pâte à modeler, crayons, peinture, collage...

Par ailleurs, l'espace est aménagé de petits coins « jeux libres », parmi eux les jeux symboliques (coin cuisine, motricité, piscine à balles) entretenant la créativité, l'imagination, les interactions, l'imitation et la communication verbale.

Répartir les enfants en deux petits groupes facilite les contacts entre eux et leur donne la possibilité de choisir l'activité qu'ils souhaitent faire et de passer de l'une à l'autre.

Nous sommes pourvus d'une structure de motricité. Cette dernière et les jeux en extérieur favorisent le développement physique et participe à l'évolution harmonieuse des fonctions relationnelles et sensorielles de l'enfant.

Chaque matin et lors des temps calmes, nous nous retrouvons enfants/professionnelles autour d'un temps chansons ou lecture consacré au plaisir de se retrouver.

Partenariat et sorties extérieures.

Intervenants extérieurs.

- Anglais : une intervenante anime des ateliers et des chansons en anglais avec chaque section deux fois 30 minutes par semaine.
- Sortie régulière au poney club de Thiais.

Sorties de proximité.

Il s'agit d'activités réalisées aux alentours du jardin d'enfant comme une promenade au parc.

Des sorties sont organisées à la médiathèque avec un petit groupe, une à deux fois par mois. Nous assistons aux "Racontines" lorsqu'elles ont lieu.

Tous les mercredis, un groupe de quatre grands accompagnés de deux professionnelles, dont la directrice, se rendent au poney club. Les enfants peuvent découvrir cet animal, le brosser le caresser et le monter.

Les fêtes.

La fête de Noël, celle des parents, le carnaval, Halloween et une fête de fin d'année permettent à tous les parents et les enfants de se réunir avec les professionnels dans une ambiance festive, de partage et de convivialité.

Les ateliers parent/enfant

Nous proposons aux parents de participer à un atelier créatif ou moteur avec leurs enfants. Ils ont lieu en matinée ou en fin de journée et en petit comité. Nous avons le souhait d'intégrer les parents dans la vie du jardin d'enfant et ainsi multiplier les rencontres et les échanges entre parents et professionnels.

La mascotte

Chaque section a sa mascotte. Une peluche qui partage les activités des enfants. Chaque week-end, une famille se porte volontaire pour accueillir la mascotte chez eux ou l'emmener en vacances. Les familles jouent le jeu en prenant des photos de leurs aventures avec elle que nous mettons en scène et affichons dans la structure.

Le poisson

De son aquarium, niché sur une étagère, notre poisson surveille la section et les enfants. Lorsque la séparation du matin n'est pas facile, les professionnels accompagnent l'enfant pour dire bonjour au poisson. Ils vont l'observer nager tout en s'apaisant.

6- La verbalisation et le langage des signes

La verbalisation

Les professionnels cherchent à tout moment à mettre des mots sur ce que l'enfant vit et à encourager l'enfant à exprimer ce qu'il ressent. La verbalisation permet au jeune enfant d'avoir une représentation sécurisante sur les événements abstraits ou incompris.

En outre, nous avons le souhait d'accompagner la parole à une certaine attitude et gestuelle. Nous nous mettons à la hauteur de l'enfant pour s'adresser à lui et nous lui parlons doucement et calmement.

Lorsqu'il est nécessaire de remettre un cadre et ses limites, nous optons pour une attitude plus ferme et sécurisante auprès de l'enfant.

Le langage des signes

Nous pratiquons le langage des signes auprès des enfants au quotidien. Ils ne sont pas là pour remplacer la parole mais pour la compléter. Les enfants qui ne parlent pas, ou qui ne le souhaitent pas, s'expriment en signe.

Nous l'utilisons pour des mots simples et de tous les jours. Par exemple pour accompagner une histoire ou une chanson, dire bonjour, au revoir, manger, dormir, jouer, etc. Plus de 200 signes sont utilisés auprès des enfants.

Pour aider les familles à entretenir ce projet, un professionnel de l'équipe organise deux fois par mois des ateliers avec les parents de toutes les structures dont nous avons la gestion pour leur enseigner les signes. Ces ateliers rencontrent beaucoup de succès, les retours des parents sont très positifs. Ils nous rapportent que les enfants signent chez eux.

7- L'autonomie

Devenir autonome, c'est être capable d'intérioriser des règles, des limites et des interdits afin que l'enfant se réalise pleinement pour son devenir. En effet, cela sécurise l'enfant et lui permet de grandir. Il est important que ces limites soient définies de façon cohérente par l'ensemble des professionnelles. Elles peuvent être différentes de celles posées par les parents.

Les temps forts du quotidien et les ateliers sont proposés de manière à développer l'autonomie du jeune enfant.

Autonomie par le jeu :

Activités manuelles, transvasement, manipulation, éveil musical, lecture, jeux d'encastrement, jeux d'eau, dessin, psychomotricité...

Tous ces ateliers vont permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions, de laisser libre cours à leur imagination, d'acquérir une certaine autonomie, et ainsi apprendre à faire par eux-mêmes.

Autonomie au quotidien :

Donner des repères et rituels : lavage des mains avant les repas, brossage des dents après le repas pour les plus grands, rangement des affaires lors des temps de change, des activités fixes avant des temps forts...

Habillage : Chaque enfant dispose d'un casier. Pour les plus grands nous faisons en sorte que ce dernier soit à leur disposition. Nous encourageons l'enfant à reconnaître ses affaires, apprendre à les ranger dans son casier. Nous avons le souhait de laisser faire seul l'enfant dès qu'il se sent prêt, sans le mettre en difficulté s'il n'y arrive pas.

Alimentation : Observer l'enfant pour reconnaître à quel moment il a le désir de manger seul, de boire au verre, même s'il ne maîtrise pas encore leurs gestes.

Pour les plus grands, nous les invitons à débarrasser leur assiette et couverts.

Propreté : Pas d'apprentissage forcé. Accès libre aux toilettes ou au pot à la demande de l'enfant.

8- L'apprentissage de la lecture

L'apprentissage de la lecture est à la base du projet de jardin d'enfants. Nous souhaitons donner la possibilité aux enfants d'apprendre à lire de manière douce et progressive. L'équipe a été formée dans ce sens et nous utilisons du matériel inspiré de la pédagogie Montessori pour transmettre le goût de la lecture.

LE PROJET SOCIAL

Depuis 2011, nous dirigeons 5 micro-crèches dans le Val de Marne. Ces structures proposent un accueil convivial et individualisé de l'enfant et de sa famille.

Une longue réflexion, le retour des familles et l'expérience, ont permis d'aboutir à l'élaboration d'un projet pédagogique très qualitatif, adapté et très apprécié par les familles. Nous avons mis en place cette pédagogie dans nos structures.

Après avoir accueilli les enfants de 0 à 3 ans et fort de notre concept hautement qualitatif, la création d'une structure pouvant accueillir les enfants de 2 à 6 ans est la suite logique de notre développement.

Depuis l'ouverture des premières crèches en 2011, nous avons accueilli plus de 300 enfants. Chaque année, une vingtaine de familles quittent nos établissements pour aller en école maternelle. Toutes ces familles constatent un fort décalage et une baisse de qualité en matière de services, de suivi et du bien-être de leur enfant.

Le retour des familles est sans appel : toutes souhaitent que nous ouvrons un établissement proposant une continuité pédagogique et de service entre la crèche et la maternelle.

Ce projet de jardin d'enfants est une première pour le Val-de-Marne, puisqu'aucune autre structure de ce type n'existe à ce jour.

1- Le contexte démographique

Depuis 2009, le nombre de naissance sur la commune de Choisy le roi est en constante augmentation, il est passé de 737 en 2009 à 876 en 2015. En 2016, Choisy le roi comptait 2575 enfants de moins de 3 ans et 2478 enfants de 3 à 6 ans soit 5053 enfants de moins de 6 ans (source INSEE 2016).

Cette forte natalité est une conséquence, d'une part de la population relativement jeune installée sur la commune et d'autre part de la construction de nombreux logements qui attirent une population de plus en plus importante.

Sur la commune de Thiais, la population et les naissances sont stables depuis plusieurs années. En 2016, on compte 1333 enfants de moins de 3 ans et 1269 enfants de 3 à 6 ans soit 2602 enfants de moins de 6 ans (source INSEE 2016).

Dans la commune de Choisy-le-Roi :

Le nombre de famille éligible à la PAJE est passé de 1973 en 2013 à 1923 en 2014, il y a donc eu une diminution de 50 familles.

Parmi les 2131 familles ayant des enfants de moins de 3 ans en 2014 on compte :
1006 familles dont les deux parents occupent un emploi
133 familles monoparentales dont le parent occupe un emploi

Ces 1139 familles actives représentent principalement le potentiel de parents utilisateurs de places en crèche à temps plein.

Parmi les 2131 familles ayant des enfants de moins de 3 ans en 2014 on compte :
711 familles dont l'un des deux parents occupent un emploi et l'autre est sans activité
158 familles dont les deux parents sont sans activités

Ces 869 familles représentent principalement le potentiel de parents utilisateurs de places en crèche à temps partiel.

Le contexte familial apparaît donc très favorable sur Choisy le roi

Dans la commune de Thiais :

Le nombre de famille éligible à la PAJE est passé de 1053 en 2013 à 1047 en 2014, il y a donc eu une légère diminution de 6 familles. On peut donc considérer le nombre de famille allocataire est stable.

Parmi les 1169 familles ayant des enfants de moins de 3 ans en 2014 on compte :
654 familles dont les deux parents occupent un emploi
67 familles monoparentales dont le parent occupe un emploi

Ces 721 familles actives représentent principalement le potentiel de parents utilisateurs de places en crèche à temps plein.

Parmi les 1169 familles ayant des enfants de moins de 3 ans en 2014 on compte :
330 familles dont l'un des deux parents occupent un emploi et l'autre est sans activité
76 familles dont les deux parents sont sans activités

Ces 406 familles représentent principalement le potentiel de parents utilisateurs de places en crèche à temps partiel.

Le contexte familial apparaît donc relativement favorable sur Thiais

2- L'offre pour les enfants de moins de 6 ans

Les EAJE de Choisy le roi :

■ **« crèche du Parc », 19 avenue Léon Gourdault**

Mode d'accueil : crèche départementale de type collectif

Capacité d'accueil : 60 enfants

Horaires : du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00

■ **« crèche Rouget de Lisle », 25 Boulevard des Alliés**

Mode d'accueil : crèche départementale de type collectif

Capacité d'accueil : 60 enfants

Horaires : du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00

■ **« crèche des Gondoles », 5 avenue Villeneuve-Saint-Georges**

Mode d'accueil : crèche départementale de type collectif

Capacité d'accueil : 50 enfants

Horaires : du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00

■ **« crèche de la Paix », 69 rue de la Paix**

Mode d'accueil : crèche départementale de type collectif

Capacité d'accueil : 40 enfants

Horaires : du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00

■ **« crèche Jean Effel », 114 avenue Anatole France**

Mode d'accueil : crèche municipale

Capacité d'accueil : 60 enfants

Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45

■ **« Micro-crèche Sunny », 15 rue Pierre Mendès France**

Mode d'accueil : micro crèche

Capacité d'accueil : 10 enfants

Horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

■ **« Micro-crèche Merry », 15 rue Pierre Mendès France**

Mode d'accueil : micro crèche

Capacité d'accueil : 10 enfants

Horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

■ **« crèche Bambins en éveil », avenue Louis Luc**

Mode d'accueil : crèche inter entreprise

Capacité d'accueil : 60 enfants (42 places ouvertes)

Horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00

■ « crèche Tony Lainé », avenue de la folie

Mode d'accueil : crèche municipale en délégation de service public

Capacité d'accueil : 60 enfants (40 places ouvertes)

Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00

■ « Maison Capucine », 12 bis avenue Anatole France

Mode d'accueil : Halte-garderie / crèche

Capacité d'accueil : 22 enfants à partir de 15 mois

Horaires : en accueil régulier de type crèche du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
en accueil occasionnel de type halte-garderie de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

■ « Maison Arc-en-ciel », 4 avenue de la Folie

Mode d'accueil : Halte-garderie / crèche

Capacité d'accueil : 25 enfants à partir de 15 mois

Horaires : en accueil régulier de type crèche du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
en accueil occasionnel de type halte-garderie de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les EAJE de Thiais :

■ « Les petits marins », 12 rue du Bas Marin

Mode d'accueil : crèche inter entreprise

Capacité d'accueil : 55 enfants

Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00

■ « République 1 », 23 avenue de la République

Mode d'accueil : crèche collective

Capacité d'accueil : 45 enfants

Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00

■ « République 2 », 23 avenue de la République

Mode d'accueil : crèche collective

Capacité d'accueil : 55 enfants

Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00

■ « Crèche collective », 56 rue Victor Hugo

Mode d'accueil : crèche collective

Capacité d'accueil : 60 enfants

Horaires : du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00

■ « Crèche babilou », tour europa, centre commercial belle épine

Mode d'accueil : crèche inter entreprise

Capacité d'accueil : 60 enfants

Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00

■ « Crèche familiale », rue du Pavé de Grignon

Mode d'accueil : crèche familiale

Capacité d'accueil : 60 enfants

Horaires : du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00

■ « Crèche Skypia », 3 rue de la Résistance

Mode d'accueil : micro-crèche

Capacité d'accueil : 10 enfants

Horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30

■ « Crèche Kokiri », 3 rue de la Résistance

Mode d'accueil : micro-crèche

Capacité d'accueil : 10 enfants

Horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30

■ « Crèche Navi », 3 rue de la Résistance

Mode d'accueil : micro-crèche

Capacité d'accueil : 10 enfants

Horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30

■ « Roland Blanche », rue de la Couture du Moulin

Mode d'accueil : Halte-garderie

Capacité d'accueil : 12 enfants

Horaires : lundi et mercredi de 13h00 à 18h00

mardi et jeudi de 9h00 à 18h00

vendredi de 10h à 17h

■ « Vallée Verte », rue Edouard Delamarre Deboutville

Mode d'accueil : Halte-garderie

Capacité d'accueil : 15 enfants

Horaires : lundi et mercredi de 13h00 à 18h00

mardi et jeudi de 9h00 à 18h00

vendredi de 10h à 17h

■ « Parc de l'Europe », 65 rue Victor Basch

Mode d'accueil : Halte-garderie

Capacité d'accueil : 15 enfants

Horaires : lundi et mercredi de 13h00 à 18h00

mardi et jeudi de 9h00 à 18h00

vendredi de 10h à 17h

Les Assistantes Maternelles :

Dans la commune de Choisy-le-Roi :

La ville compte 223 assistantes maternelles agréées qui ont une capacité d'accueil de 529 places. En 2014, 353 enfants étaient accueillis chez une assistante maternelle. Deux structures municipales existent, les relais des assistantes maternelles (RAM), situé aux Gondoles et au Centre sur la Dalle ; un troisième RAM est en projet pour 2017.

Dans la commune de Thiais :

La ville compte 110 assistantes maternelles agréées qui ont une capacité d'accueil de 253 enfants. En 2014, 166 enfants étaient accueillis chez une assistante maternelle. Un relais d'assistantes maternelles (RAM) a ouvert en 2013.

Les écoles maternelles

Dans la commune de Choisy-le-Roi :

■ **École maternelle du Centre / publique**

Adresse : 25 rue Auguste Blanqui

Capacité d'accueil : 218 places

■ **École maternelle Danielle Casanova / publique**

Adresse : 49 rue de la Paix

Capacité d'accueil : 240 places

■ **École maternelle Eugénie Cotton / publique**

Adresse : 6 rue G. Clémenceau

Capacité d'accueil : 163 places

■ **École maternelle Joliot Curie / publique**

Adresse : 37 rue Frédéric Joliot Curie

Capacité d'accueil : 230 places

■ **École maternelle Le Parc / publique**

Adresse : 16 rue Armand Noblet

Capacité d'accueil : 257 places

■ **École maternelle Marcel Cachin / publique**

Adresse : 37 rue de Sébastopol

Capacité d'accueil : 259 places

■ **École maternelle Paul Langevin / publique**

Adresse : 29 rue Albert 1er

Capacité d'accueil : 336 places

■ **École maternelle Victor Hugo / publique**

Adresse : 11 rue Victor Jérôme

Capacité d'accueil : 204 places

■ **École maternelle Saint andré / privée sous contrat**

Adresse : avenue léon gourdault

Capacité d'accueil : 35 places (1 classe)

■ **École maternelle Saint Louis Blaise Pascal / privée sous contrat**

Adresse : 6 rue de Verdun

Capacité d'accueil : 80 places (3 classes)

■ **École montessori le kaléidoscope / privée hors contrat**

Adresse : 16 rue jules vallès

Capacité d'accueil : 60 places (3 classes)

Dans la commune de Thiais :

■ **École maternelle Jeanne d' Arc / publique**

Adresse : 21 rue Jeanne ARC

Capacité d'accueil : 217 places

■ **École maternelle du centre / publique**

Adresse : 6 avenue de la république

Capacité d'accueil : 113 places

■ **École maternelle Romain Gary / publique**

Adresse : 1 Rue Romain Gary

Capacité d'accueil : 270 places

■ **École maternelle Charles Peguy / publique**

Adresse : 91 avenue du Général de Gaulle

Capacité d'accueil : 137 places

■ **École maternelle Jacques Prévert / publique**

Adresse : 19 rue Édouard Branly

Capacité d'accueil : 124 places

■ **École maternelle Saint Exupery / publique**

Adresse : 86 avenue de Versailles

Capacité d'accueil : 231 places

■ **École maternelle Robert Shuman / publique**

Adresse : 60 avenue de Lattre de Tassigny

Capacité d'accueil : 140 places

■ **École maternelle des Tilleuls / publique**

Adresse : Rue du 8 Mai 1945

Capacité d'accueil : 103 places

■ **École maternelle Sainte Marie / privée sous contrat**

Adresse : 84 rue Victor Basch

Capacité d'accueil : 57 places

3- Le besoin

Le jardin d'enfants répond en premier lieu à un besoin très fort en mode de garde sur la commune de Choisy le roi et des villes environnantes.

Taux de couverture sur Choisy le roi :

Total de places en crèches = 410 (372 places au 01/01/2017)

Total de places en halte-garderie = 47

Total de places en assistante maternelle = 529

Total de place en maternelle = 2082

Calcul du taux de couverture pour les enfants de 0 à 3 ans : $(410 + 47 + 529) / 2575 = 38,3\%$

Calcul du taux de couverture pour les enfants de 3 à 6 ans : $2082 / 2478 = 84\%$

Taux de couverture sur Thiais :

Total de places en crèches = 365

Total de places en halte-garderie = 42

Total de places en assistante maternelle = 253

Total de place en maternelle = 1392

Calcul du taux de couverture pour les enfants de 0 à 3 ans : $(365 + 42 + 253) / 1333 = 49,5\%$

Calcul du taux de couverture pour les enfants de 3 à 6 ans : $1392 / 1269 = 109,7\%$

Il apparaît à la lecture des données ci-dessus que le besoin est très fort sur la commune de Choisy le roi, aussi bien sur les moins de 3 ans que sur les 3 à 6 ans.

En considérant les enfants réellement accueilli chez les assistantes maternelles, les places réellement disponible en EAJE et en tenant compte du fait que 50% des familles ne recherchent pas un mode de garde. Le nombre d'enfant ayant besoin d'un mode de garde pour les moins de 3 ans est estimé à : $(2575/2) - (372 + 47 + 353) = 516$ enfants. Ce chiffre est identique aux nombre de dossiers en attente à la mairie pour une place en crèche. Le projet de jardin d'enfants en créant 40 places pour les 2 à 4 ans permettrait de réduire ce nombre.

Toujours sur Choisy le roi, il reste $2478 - 2082 = 396$ enfants de 3 à 6 ans qui ne sont pas accueillis en maternelle. Le projet de jardin d'enfants en créant 20 places pour les 4 à 6 ans permettrait de réduire ce nombre.

A la rentrée de septembre 2016, il y a eu 4 ouvertures de classe de maternelle sur la ville. Choisy le roi est selon l'éducation nationale, la deuxième ville du département derrière Limeil-Brévannes en nombre d'augmentation d'enfants scolarisé.

Entre les rentrée 2015 et 2016, le nombre d'enfant scolarisé à augmenté sur l'ensemble du département de 1066 enfants dont 244 enfants de plus sur Choisy le roi et 122 de plus sur Thiais. Autrement dit, 35% des nouveaux enfants à scolariser de l'ensemble du Val-de-Marne, habitent sur Choisy le roi et Thiais. Le nombre d'enfant scolarisé sur Choisy le roi est en augmentation de 5,16% et de 4,28% sur Thiais.

Du fait de son emplacement et du fonctionnement de nos 3 micro-crèches sur Thiais, nous estimons qu'une dizaine de famille au plus, de Thiais et des autres villes limitrophes, pourrait être amenée à fréquenter le jardin d'enfants. Le nombre d'enfant de moins de 3 ans ayant réellement besoin d'un mode de garde à Thiais est estimé à : $(1333/2) - (365 + 42 + 166) = 94$ enfants.

Pour les 3 à 6 ans, il semble qu'il n'y ait pas de besoin, le taux de couverture dépassant les 100%. Il convient toutefois de nuancer le calcul pour plusieurs raisons : nous avons retenus le nombre de naissance domicilié et non le nombre réel d'enfants pour la tranche 3 à 6 ans, des enfants sont scolarisé dès 2 ans, le nombre d'enfant scolarisé est celui de la rentrée de septembre 2016 alors que les autres données sont de 2015, dans les écoles privées des enfants peuvent habiter d'autres communes, etc..

Il y a donc un léger écart dans notre calcul mais nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas de besoin pour cette tranche d'âge sur Thiais. A la rentrée de septembre 2016, il n'y a eu ni ouverture ni fermeture de classe de maternelle sur Thiais ce qui conforte notre analyse.

On peut donc considérer que nous avons, au 1er janvier 2017, 610 enfants de moins de 3 ans pour 40 places et 396 enfants de 3 à 6 ans pour 20 places. Notre projet de jardin d'enfants répond donc à un besoin. Ce besoin va aller en augmentant, proportionnellement à l'augmentation de la population sur Choisy le roi.

4- Accessibilité géographique

Le local est très bien situé, face à la poste et à la mairie, sur la départementale, à 300m de la gare RER C de Choisy le roi et à 50m du carrefour de Rouget de l'Isle où circulent plusieurs lignes de bus. Le tramway sera implanté face au local.

Cet emplacement est idéal pour les choisyens du fait qu'il soit central et facile d'accès. Il est également intéressant pour les thiaisiers qui descendent sur la gare RER C mais aussi pour les orlysiens et les vitriots qui empruntent la départementale.

5- Ouvertures aux familles

Le projet réside dans la création d'un jardin d'enfant de 60 places. Au vu de la situation géographique du local et du retour d'expérience que nous avons sur les 5 micro-crèches que nous gérons, nous estimons que les familles accueillies au jardin d'enfants qui réside à Choisy-le-Roi représenteront 80% des familles, les familles qui résident à Thiais représenteront 15 à 20% des effectifs et les familles des communes avoisinantes représenteront moins de 5% des places.

La plupart des multi-accueils, des crèches et des écoles ne prennent en charge que les enfants dont les parents habitent la commune d'implantation des équipements. Les parents qui habitent les communes environnantes n'y ont pas accès. Notre structure est ouverte à toutes les familles, quelque soit leur lieu de résidence, ce qui peut réellement apporter une solution intéressante à ces familles.

6- L'accueil des enfants de parents bénéficiaires de minima sociaux

Le financement par la PSU, nous permet d'accueillir toutes les familles sans distinctions de revenus. Nous nous attacherons donc à accueillir les familles en situation financière difficile. Nous accompagnerons ces familles avec bienveillance et les épaulerons pour améliorer leurs situations (accueil en stage dans les structures adhérentes à l'association crèche entreprendre, mise en relation avec les missions locales, pole emploi, association d'aide au retour à l'emploi, etc.)

7- L'accueil d'enfants en situation de handicap

La structure est ouverte aux enfants en situation de handicap ou nécessitant un protocole d'accueil individualisé.

Chaque parent dans cette situation sera reçu par notre directrice et par l'équipe pour mettre en place toutes les actions nécessaires à un accueil de qualité. En fonction du niveau de handicap et des besoins de l'enfant, le recrutement d'un salarié supplémentaire dédié à l'accompagnement de l'enfant sera étudié. Le but étant d'éviter la stigmatisation et l'exclusion de l'enfant.

La structure a été entièrement aménagée pour permettre ce type d'accueil.

PROJET PEDAGOGIQUE

Ce projet résulte d'une réflexion éducative. Il sert de base de travail pour les équipes éducatives dans leur mission principale : accueillir et accompagner l'enfant dans son autonomie, en favorisant son épanouissement et son bien-être. Ce projet aborde différents objectifs généraux :

- La réponse aux besoins primaires de l'enfant
- L'accompagnement dans les étapes phares de son développement
- L'accompagnement durant les moments clés de la journée de l'enfant

Tous les éléments de ce projet pédagogique seront avant tout basés sur le respect de l'enfant et de sa famille, et sur les préoccupations spécifiques de chaque enfant.

Le jardin d'enfants, en plus, d'être un mode de garde à part entière est aussi un lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants. Il est nécessaire de prendre en compte l'environnement dans lequel évolue l'enfant : sa famille, son lieu de vie, sa place dans le groupe et le groupe lui-même.

Le projet pédagogique s'articule autour de différents objectifs, outre la mission principale, citée plus haut :

- Accueillir l'enfant dans le groupe, l'accompagner dans sa découverte du monde
- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie, en partenariat étroit avec la famille
- Assurer sa sécurité physique et affective
- Créer une relation de confiance avec la famille

Ces objectifs font l'objet d'un travail en équipe constant pour assurer un accueil de qualité de l'enfant et de sa famille. L'équipe mettra en œuvre les moyens matériels, spatiaux, éducatifs et pédagogiques nécessaires pour atteindre ces objectifs.

8- Les parents

Lors de la préinscription, les parents sont invités à visiter le jardin d'enfants.

L'entrée d'un enfant au jardin d'enfants est un événement pour lui, sa famille et pour la structure. Elle nécessite une attention toute particulière de la part de chacun, le jardin d'enfants doit permettre une individualisation de l'enfant en prenant en compte chaque membre de la famille (père, mère et enfant).

Il s'agit souvent d'une première séparation entre les parents et leur enfant. Et l'intégration de l'enfant dans un nouveau cadre de vie impose toute une démarche de connaissance entre l'enfant et les professionnelles qui s'occuperont de lui. Le parent accompagnant pourra transmettre à l'équipe tout ce qu'il a découvert avec son enfant, afin qu'elles puissent le prendre en charge en respectant au mieux son rythme et ses habitudes.

Au fil des jours, les familles pourront nous relater tout événement survenu dans la vie quotidienne de l'enfant. Une continuité entre les deux lieux de vie de l'enfant doit être faite et il paraît important de nouer une relation de confiance entre parents et professionnelles.

Par ailleurs, les parents sont invités à s'investir dans la vie du jardin d'enfants par le biais d'une participation active (sortie, atelier, participation à la décoration des locaux, divers invitations aux festivités). Ceci afin de favoriser un lien parents/professionnelles ou même entre parents.

Il est essentiel qu'une relation de confiance s'établisse dans cette relation triangulaire enfant/parent/professionnel. Le parent doit apprendre à faire confiance à son enfant, à l'équipe pendant le temps en collectivité. L'arrivée au jardin d'enfants peut être la toute première séparation entre parents et enfants. L'équipe veillera à accueillir les familles dans un contexte agréable et s'attachera à proposer des transmissions de qualité, pas uniquement basées sur le quotidien matériel de l'enfant.

Les parents seront régulièrement invités à des ateliers mis en place par les équipes. Ils peuvent réellement être des personnes ressources, forces de proposition : si certains parents le souhaitent, et en accord avec l'équipe, ils pourront animer des ateliers (contes, chansons, peinture, psychomotricité.... La liste est longue !). Toute participation et toute personne motivée est la bienvenue.

Les parents se verront proposer des sorties pour accompagner un petit groupe d'enfants au poney club, à la médiathèque, à la ferme, au théâtre, etc. Les moments importants de l'année comme Noël, le carnaval, halloween, la fête de fin d'année, etc. pourront être partagés avec les familles.

Des réunions thématiques de réflexions animées par la directrice de la structure seront mises en place. Ces dernières permettent aux parents d'échanger autour de thèmes : apprentissage de la propreté, limites et autorité, la rentrée scolaire, l'agressivité de l'enfant, etc.

9- Les enfants

L'adaptation

L'adaptation de l'enfant dans la structure est une étape importante. C'est là où les premiers contacts sont établis entre les parents, le professionnel accueillant et l'enfant. Les premiers temps de l'adaptation permettent aussi à l'équipe d'apprendre à connaître les habitudes de vie de l'enfant pour assurer la meilleure continuité possible entre la maison et la crèche.

Chaque enfant arrivant sera dans un premier temps suivi plus particulièrement par un professionnel, puis, progressivement tous les professionnels auront toutes les informations nécessaires pour prendre en charge tous les enfants de la section.

Il est très important pour les parents et les professionnels de prévoir ce temps, de l'anticiper pour que l'enfant soit intégré en douceur, à son rythme. Un calendrier d'adaptation est mis en place pour tous mais celui-ci n'est pas statique et évoluera en fonction de la capacité de l'enfant à s'adapter plus ou moins vite et à mieux vivre la séparation.

La séparation au quotidien

Le mot d'ordre : laisser le temps. L'équipe éducative veillera à laisser au parent le temps de se séparer de son enfant. Il est toutefois important de prendre le temps de transmettre les informations importantes pour la journée de l'enfant (si besoin, par écrit uniquement).

Pour qu'une relation de confiance se développe, chaque parent, chaque professionnel, tentera de consacrer un petit moment, le matin ou le soir, à des échanges sur la journée de l'enfant, ses progrès, son évolution, des petites anecdotes, éventuellement les difficultés que peut rencontrer l'enfant.

Une séparation est plus aisée si l'enfant a un soutien du jardin d'enfants. Il en aura bien évidemment par les professionnels qui le rassureront, verbaliseront le retour de papa ou maman ou ses émotions. Un objet est néanmoins très important dans la journée de l'enfant : un doudou !! Ce petit lien, entre la maison et le jardin d'enfant, celui qui rappelle l'odeur de la maison, de maman ou de papa aide l'enfant à se séparer plus sereinement.

Prendre soin de l'enfant

Les équipes répondront, en tout premier lieu, aux besoins primaires et physiologiques de l'enfant. Chaque professionnel veillera à respecter le rythme de chacun : sommeil, alimentation, moments de jeux ou de temps calme.

L'enfant ne se divise pas en deux (un enfant au jardin d'enfant, et un autre à la maison !). Ce qu'il vit à la maison peut se traduire au jardin d'enfant (et inversement) par un comportement différent, par exemple. On sera donc vigilant au vécu de l'enfant, à son histoire, aux paroles des parents et des professionnels, au moment où elles seront dites.

Organisation de la journée

Le jardin d'enfant permet un lien privilégié plus développé que dans une structure maternelle classique, autant en profiter et en faire profiter l'enfant. Les tâches matérielles et d'encadrement sont nécessaires mais prendre un moment avec un ou plusieurs enfants simplement pour être avec eux, sans objectif particulier, est tout aussi important que le reste. Pour se sentir sécurisé, l'enfant

a besoin de repères. L'équipe s'attachera à respecter ces petits riens pour l'adulte qui font tout pour l'enfant (petite chanson avant le repas, etc.).

Pour qu'une journée se passe harmonieusement et en douceur pour tout le monde, des temps de transition seront instaurés. Qu'est ce qu'un temps de transition ? C'est un « sas » qui permet d'amener l'enfant et le groupe d'un temps fort à un autre, tranquillement, dans un cadre sécurisant, posé par l'adulte. On proposera par exemple un temps calme avant le repas pour laisser retomber la tension et l'excitation après une sortie à l'extérieur.

Ces temps de transitions seront alors traduits sous forme de repères pour l'enfant. Les temps forts cités plus haut sont l'accueil de l'enfant à son arrivée, les divers temps de jeux proposés le matin, le repas, la sieste, les temps de jeux l'après midi, le goûter et le retour des parents le soir. Un tableau sera mis en place pour permettre aux parents, outre les transmissions écrites et orales, d'avoir une idée générale de la journée de leur enfant.

L'éveil sensoriel

L'équipe recherchera l'éveil, la découverte et l'expérimentation de l'enfant grâce à divers supports. La sensorialité est un facteur fondamental pour que l'enfant puisse percevoir le monde qui l'entoure, le monde qu'il touche, sent, appréhende, voit.

Des temps d'éveil sensoriel seront proposés autour du toucher, du goût, de l'odorat, de l'ouïe, de la vue. Cela pourra être de petits moments partagés, de plus gros projets sur l'année, ou des activités dirigées.

Le choix des activités

Chaque activité proposée aux enfants sera réfléchi et choisie selon le contexte et la période de l'année, selon les objectifs que l'équipe veut travailler. Cependant, il n'y aura pas « d'activisme », c'est-à-dire faire une activité parce qu'il en faut une, faire des activités d'éveil à outrance, proposer moult bricolages, dessins, gommettes.

Ce choix pédagogique est fait dans le respect des envies des enfants, ou même de l'enfant à proprement parlé. Nous y verrons là un équilibre entre les moments calmes où l'enfant s'isole pour observer, se reposer, prendre son doudou... parce qu'il en a besoin, les moments de jeux libre où l'enfant construit son imaginaire et les moments plus dirigés pour permettre à l'enfant de développer ses facultés cognitives et ses aptitudes psychomotrices.

L'accompagnement de l'enfant dans l'acquisition de son autonomie

La base de l'acquisition de l'autonomie pour un enfant est la sécurité. On distinguera la sécurité affective : verbalisation des émotions, parole rassurante et encourageante, outils éducatifs adaptés et physique : jeux axés sur la psychomotricité en cohérence avec le niveau de développement de l'enfant, espaces étudiés pour permettre à l'enfant de tester ses limites corporelles en toute sécurité... Ces deux éléments sont un facteur considérable dans l'accompagnement de l'enfant, à tous les niveaux.

Néanmoins, au travers d'étapes majeures dans le développement de l'enfant (manger seul, ne plus avoir de couches...), l'accompagnement de l'enfant dans l'acquisition de son autonomie est sûrement l'une des plus grandes missions des parents et des équipes éducatives.

Cet accompagnement ne peut se faire sereinement sans un travail conjoint entre parents et professionnels. En effet, il est essentiel que ces deux acteurs engagent un réel partenariat pour permettre à l'enfant de se sentir appuyé dans sa démarche. Il est important de respecter les envies des enfants, sans jamais forcer ou dénigrer les efforts de l'enfant. L'enfant pourra faire des progrès considérables pendant quelques temps, puis rentrer dans une phase de stagnation, le temps que les progrès réalisés soient acquis, dans son corps et dans sa tête.

Pour qu'un enfant devienne autonome, il faut d'abord qu'il ait conscience de son corps et de ses possibilités. C'est ici que l'équipe éducative et les parents interviennent. Il sera mis en place divers temps, plus ou moins formels, plus ou moins cadrés et dirigés, durant les quels les professionnels accompagneront l'enfant dans la découverte de son potentiel dont il n'a pas conscience :

- Les temps de repas seront réfléchis en équipe : autonomie progressive dans la gestion des quantités dans les assiettes, proposition de la « double cuillère » pour apprendre à l'enfant à manger seul avec assistance, responsabilisation (mettre la table, distribuer les serviettes...)
- Des activités d'éveil adaptés aux enfants, et individualisés, l'aideront dans la prise de conscience de son corps
- La responsabilisation de l'enfant le hissera vers la prise d'assurance et d'autonomie dans les gestes du quotidien
- Chaque temps de jeu (libre ou dirigé, psychomoteur ou créatif, symbolique ou de manipulation) peut être propice à l'acquisition de plus d'autonomie.
- Le développement du langage fait également partie de ce processus qu'est l'autonomie. Les chants, les échanges entre enfants, ou entre enfant et professionnel, les histoires iront dans ce sens.

L'équipe veillera toujours à proposer un accompagnement individualisé pour que chaque enfant suive son propre rythme lors de ses apprentissages et acquisitions.

Apprentissage de la vie en groupe, des règles sociales

L'apprentissage des règles se fait dès le plus jeune âge. A chaque âge, des règles adaptées, que l'enfant, de par son développement cognitif et moteur, est en mesure de comprendre et d'appliquer.

L'adulte est là (à la maison ou à la crèche) pour le guider dans cet apprentissage.

Le jardin d'enfant, est un endroit où l'enfant va apprendre à vivre avec l'autre et à s'y confronter. L'adulte posera des interdits, des règles et des limites, progressivement, en suivant l'évolution de l'enfant et du groupe. Ces notions fondamentales pour aider l'enfant à grandir et s'épanouir seront travaillées en équipe pour proposer une harmonie entre un cadre posé et le propre de l'enfant, à un certain âge, qui est de tester, essayer, chercher les limites.

La socialisation passe aussi par des jeux, des temps partagés autour de chants, d'histoires...

Les temps de repas, de repos, les temps d'activités d'éveil dirigées... Bref tout moment dans une journée est propice à l'apprentissage du respect de l'autre. Respecter son environnement, c'est respecter les autres, ceux qui nous entoure, de près ou de loin.

Toutes ces notions acquises, grâce à un travail conjoint parents/équipe éducative prépareront les enfants à devenir de futurs élèves de primaire.

Aménagement de l'espace

L'enfant a besoin de repères pour se sécuriser. L'espace sera pensé de façon à proposer des «coins» de jeux bien spécifiques, pouvant être réaménagés en fonction des besoins. Nous trouverons alors un espace moteur, un espace de jeux symboliques (poupée, docteur, marchande...), un espace de manipulation (lego, puzzles...) et un espace détente avec des coussins pour permettre à l'enfant de se ressourcer dans un petit nid douillet. Le matin, les professionnels installeront quelques jeux et l'espace détente pour permettre à l'enfant de se focaliser sur autre chose que la séparation.

Les anniversaires et les fêtes

Nous fêterons l'anniversaire de chaque enfant au cours d'un goûter.

De plus la micro-crèche participera à toutes les fêtes de l'année telles que Noël, le carnaval, la fête des parents, la semaine du goût, halloween, etc.

L'hygiène

L'équipe a à cœur de sensibiliser les enfants au respect des locaux, au respect des règles d'hygiène de base (lavage de mains, mouchage de nez...). Cela fait également partie de la socialisation de l'enfant. Tous les membres de l'équipe suivront une formation pour répondre aux besoins relatifs à l'hygiène en structure petite enfance. Un agent technique sera recruté à temps plein pour la préparation des repas, le linge et le ménage de la structure.

Déroulement de la journée :

8h15 – 9H00	Accueil du matin	Accueil individuel de l'enfant et échange avec le parent (santé, humeur, appétit, envie du moment...).
9h00 – 11H15 9H00 – 12H00	Activités	Activités en demi-groupe : jeux d'eau, jardinage, lecture, peinture, motricité, jeux libres ou guidés, sortie, poney, anglais, atelier scientifique, etc.
11h15 – 12H00 12H00 – 12H45	Repas	Le premier service est pour les plus petits et la moitié des grands, le deuxième service est pour les moyens et l'autre moitié du groupe des grands. Les repas sont équilibrés et contiennent 5 composantes dont une Bio.
12h00 – 14H00	Sieste	Temps de relaxation, de détente ou de sieste en fonction des besoins de chacun. Rituels d'endormissement.
14h00 – 15H30	Activités	Jeux libres (matériel pédagogique varié en libre accès) ou activités dirigés. Accompagnement de chacun vers la découverte de soi et de l'autre à travers le jeu.
15h30 – 15H50 15H50 – 16H10	Goûter	Goûter en deux services. Collation équilibrée (laitage, fruits, biscuits...)
16h15 – 17H45	Accueil du soir	Jeux libres. Transmission des informations clés et temps forts de la journée.

10- Les professionnels

Nous nous devons de respecter quelques règles de déontologie.

- Nous sommes tenus par le secret professionnel : il couvre non seulement ce qui a été confié, mais aussi ce qui a été vu, lu, entendu, constaté ou compris. De plus le secret professionnel s'impose dans les conditions établies par la loi.
- L'équipe est garante du respect du projet pédagogique et du bon fonctionnement quotidien de la crèche. Elle s'assure que les besoins des enfants sont satisfaits et que les principes et valeurs énoncées plus haut sont respectés.

Les professionnelles ont des compétences, des connaissances générales sur le jeune enfant, compte tenu de leur formation et de leur expérience.

- L'équipe se rencontre lors des réunions d'équipe et d'analyse de la pratique dans le but de faire une mise au point des projets d'équipe, veiller au bon fonctionnement, débloquer des situations difficiles... Cette réflexion commune permet d'instaurer une cohérence dans notre pratique auprès du groupe d'enfants.
- Respecter le rôle de chacun en fonction de sa profession et du profil de poste.
- Respecter l'éducation des parents, sans émettre de jugement de valeurs.

La directrice

Elle est chargée du suivi pédagogique du jardin d'enfants. A ce titre, elle est garante du respect du projet, du bien-être de l'enfant et du bon fonctionnement quotidien. Elle s'assure que l'équipe travaille dans le respect du rythme de développement de l'enfant. Elle assure l'encadrement et l'animation de l'équipe. Elle propose des outils de communication adaptés aux besoins de l'équipe, ainsi que des temps de réflexion sur les pratiques de l'équipe. Elle régule le travail hebdomadaire et s'assurera des tâches réalisées.

Elle est un appui pour l'équipe et pour les parents. De par son expertise éducative, elle peut conseiller, proposer, adapter les conduites éducatives, sans jamais juger. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe éducative ne remettra jamais en cause ce point essentiel dans la relation équipe parents. Elle est l'interlocuteur privilégié pour toute question éducative, toute interrogation liée à la vie de l'enfant en crèche ou à la maison. Elle pourra mettre en place des réunions d'information ou des temps de partage entre parents et professionnels.

L'équipe éducative

L'équipe est composée de 6 professionnels diplômée de la petite enfance, d'une volante diplômée petite enfance, d'une directrice diplômée éducatrice de jeune enfant et d'un agent technique. Les professionnels encadrant sont là pour répondre aux questionnements, inquiétudes, interrogations des parents. Ils s'attacheront à renvoyer, si le besoin s'en fait sentir, les parents vers la directrice, pour des échanges individualisés.

Liste du personnel par fonction :

Personnel	Temps	Qualification et expérience
Directrice	38,75 h par semaine	EJE avec plus de 3 ans d'expériences
4 EJE en charge de la mise en place du projet	4 x 38,75 h par semaine	EJE avec plus de 3 ans d'expériences
4 professionnelles en charge de l'accueil et des soins	4 x 38,75 h par semaine	Auxiliaire de Puériculture ou CAP Petite Enfance disposant au minimum de 2 ans d'expérience.
1 agent technique	35h par semaine	

Equipe Pédagogique

- Les enfants sont accueillis par 9 professionnelles de la Petite Enfance expérimentées.
- Une éducatrice de jeunes enfants assure la direction de la structure.
- Quatre éducateurs de jeunes enfants seront chacun chargé de la mise en place du projet d'une section.
- Quatre auxiliaires de puériculture ou cap petite enfance seront chargés chacun d'une section.
- Un agent technique assurera l'ensemble de l'entretien de la structure et la préparation des repas.
- Toute l'équipe se rend disponible au quotidien pour dialoguer avec les parents et répondre à leurs questions.
- Convivialité et professionnalisme permettent de nouer rapidement une relation de confiance et d'accompagner l'enfant de manière rassurante dans ses premières découvertes.

Nombre total d'employés prévus pour la structure : 10 Equivalent Temps Plein.

Le Planning hebdomadaire prend en compte :

- 9h30 d'amplitude journalière (8h15 à 17h45) du lundi au vendredi
- La réglementation précise qu'il faut 1 adulte pour 8 enfants qui marchent (entre 2 et 3 ans) et 1 adulte pour 15 enfants de plus de 3 ans. Nous aurons 3 personnes présentes au minimum à l'ouverture et à la fermeture, et l'équipe au complète entre 9h00 et 16h30.
- 45 minutes de pause déjeunée par salarié pris par roulement

11- Les organismes extérieurs

Le jardin d'enfants Epona est membre de l'association loi 1901 Crèche Entreprendre. Cette dernière permet de bénéficier d'un suivi régulier de la structure, d'accords commerciaux avec des fournisseurs et d'intervenants auprès d'enfants.

Le jardin d'enfants fait appel à un traiteur spécialisé en petite enfance pour la préparation et la livraison des repas et des gouters. Elle dispose de fournisseurs référencés pour la fourniture de couches, de produits d'entretien et de mobilier.

La CAF du Val-de-Marne participe au financement de la structure par le biais de la PSU.

Le jardin d'enfants invitera les familles à se rapprocher de la PMI pour toutes questions de santé ou de prévention médicale et psychologique.